

Bruxelles, en Belgique (1 175 000 habitants)

Qu'est-ce qu'une Rue Vivante ?

Les Rues Vivantes sont une expérience sociale effectuée dans une situation de la vie réelle dans laquelle les habitants d'une ville peuvent temporairement transformer leur rue en l'endroit dont ils ont toujours rêvé.



À Bruxelles, les Rues Vivantes visent à améliorer la qualité de vie dans l'espace public en se rencontrant et en ouvrant le débat entre les habitants et Bruxelles Participation sur les problèmes de rues. Dans ce cadre, les habitants sont considérés comme des experts de leurs rues. L'accent est mis non seulement sur l'interdiction d'accès des voitures à la rue, mais aussi sur la réunion et la réflexion sur les besoins de la rue, puis la co-création de la rue et la recherche de solutions créatives aux problèmes quotidiens. À ce jour, les Rues Vivantes ont été testées à Bruxelles dans plusieurs quartiers et rues de différents types. L'initiative s'appelle « Rue à vivre » ou « Leefstraat ».

Comment les Rues Vivantes sont-elles organisées à Bruxelles ?

Chaque Rue Vivante demande une période de préparation d'environ trois mois et reste ensuite en place pendant un à deux mois. Les Rues Vivantes peuvent être organisées à tout moment de l'année. Une demande doit être soumise par les initiateurs et la ville de Bruxelles, et les services de police doivent donner leur autorisation. Chaque projet peut recevoir un budget compris entre 1 000 et 5 000 euros.



Bruxelles Participation est le service de la Ville de Bruxelles qui soutient les initiateurs de projets de Rues Vivantes. Il existe une collaboration étroite entre divers services municipaux : Participation, les Espaces verts et l'Environnement.

Les principales exigences pour organiser une Rue Vivante :

- Tout habitant de la Ville de Bruxelles est en droit d'initier un projet de Rue Vivante dans la rue où cette personne habite.
- L'initiateur peut être un individu seul, une association, un comité de quartier ou un collectif de résidents.
- L'initiateur doit mobiliser au moins trois habitants de cette même rue et créer un groupe de tête.

C'est vous qui vivez dans votre rue, vous la connaissez mieux que quiconque. Pour décider de la façon dont vous voulez y vivre, nous avons besoin de votre aide. La situation actuelle peut s'améliorer et nous croyons que vous pouvez jouer un rôle clé.

Els Ampe, adjointe au maire chargée des travaux publics, de la mobilité et du parc automobile, Bruxelles

Les phases de création et de mise en place d'une Rue Vivante :

- 1. Définition du projet : les initiateurs choisissent l'emplacement (une ou plusieurs rues, un marché, une place publique). À ce moment-là, les groupes de pilotage rencontrent Bruxelles Participation et d'autres services municipaux pour obtenir un retour sur leurs idées initiales et sur les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Pour rendre cette étape plus facile, la municipalité a préparé un vade-mecum, un manuel aidant les chefs de projets à définir leur projet, leur méthode de travail et leur budget.
- 2. Travail de terrain effectué par les habitants : ils s'engagent avec les autres habitants par le biais de sondages et de réunions à choisir un plan d'action et à créer un groupe de pilotage composé d'au moins trois habitants.
- 3. Soumission de la candidature : le groupe de pilotage doit remplir un formulaire et le soumettre à Bruxelles Participation. Ce formulaire définit les besoins de la rue, l'idée que le groupe de pilotage a de la rue future ainsi que le plan d'action et les délais précis avec un budget. Le groupe soumet la demande d'autorisation pour pouvoir interdire l'accès aux voitures et pouvoir organiser des événements dans cet espace public. Via ce « formulaire de déclaration », les chefs de projet acceptent de respecter le vade-mecum.
- 4. La ville de Bruxelles peut avancer 80 % du montant demandé au chef de projet. Les 20 % restants seront payés après la présentation du rapport final et de toutes les preuves de ressources financières et après approbation de la municipalité.
- 5. Lancement des activités publiques pendant la période convenue.
- 6. Soumission d'un rapport final et de toutes les preuves de ressources financières.

La municipalité de Bruxelles même une campagne d'information sur les Rues Vivantes via des sessions d'information destinées aux citoyens afin de sensibiliser et d'encourager l'organisation de Rues Vivantes. Jusqu'à présent, l'initiative a été mise en œuvre dans 8 rues.

À Bruxelles, les Rues Vivantes ont mené les habitants à aborder de nombreux sujets tels que la prostitution, le besoin d'animation dans les espaces publics et des propriétés privées par les habitants, le besoin de plus d'espaces verts, le besoin de silence dans une zone touchée par des travaux publics pendant plusieurs années, et une réflexion sur la nécessité d'une zone résidentielle où les habitants pourraient se rencontrer et partager.

Quelles sont les leçons à en tirer?

- Tout le monde veut se joindre à la fête, mais personne ne veut l'organiser! Il est difficile de passer de l'intérêt pour un projet à une action concrète, car de nombreuses personnes sont enthousiastes, mais pas nécessairement prêtes à prendre des mesures pour mettre en œuvre et piloter le projet.
- Impliquer la presse et les médias trop tôt dans le processus met les personnes sous pression.
- Il n'y a pas eu de vandalisme pendant le projet, les voisins et les autres utilisateurs ont respecté le matériel. Cependant, après la fin du projet, du matériel a été repris par des sans-abri.



- Une Rue Vivante demande beaucoup de temps pour être organisée, elle ne prend pas immédiatement sa forme finale, ce qui la rend difficile à gérer.
- Des liens sociaux forts sont nés entre voisins et la résistance de certains habitants a été surmontée en leur permettant de visualiser concrètement la ville du futur.
- Les résidents se sont réapproprié leur rue grâce à des équipements de bricolage, qui ont permis d'embellir l'espace public, de le rendre plus agréable et adapté aux besoins et aux attentes des citoyens.

Pour de futures initiatives à Bruxelles, il a été conclu qu'un projet Rue Vivante doit s'étendre sur de plus longues périodes afin de répondre aux attentes des résidents et les mettre en pratique. Il est également important d'organiser plusieurs Rues Vivantes dans un même endroit, d'expérimenter et éventuellement de mettre en œuvre certaines solutions de manière permanente.